

**MAIRIE de SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER**

22 rue de l'Hôtel de Ville
83560 SAINT JULIEN LE MONTAGNIER
Tél. : 04.94.80.04.78 Fax : 04.94.80.01.05

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2023**PUBLICATION DE LA LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
VOTÉES****(APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L2121-25 DU CODE GÉNÉRAL DES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES)**

L'an deux mille vingt - trois et le 06 avril à 18h30,

Le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel HUGOU, Maire.

		P	A. E.	A.	Procuration à			P	A. E.	A.	Procuration à
HUGOU	Emmanuel	X				GHIPPONI	Anne-Marie	X			
RUIZ	Arlette	X				THOUROUDE	Alain		X		CHALLIER Bruno
CHALLIER	Bruno	X				MURE	Line-Marie	X			
LECLERC	Caroline	X				PAUTE	Sébastien			X	
CHAIX	Jacques	X				BONESSO	Paul	X			
FANGUIAIRE	Sandrine		X		CHAIX Jacques	JOURDAN	Éric	X			
GUEMENE	Françoise	X				GRATTAPAGLIA	Mireille	X			
SCHILLINGER	Martine	X				HOURS	Cyrille	X			
SZYMANSKI	Jean-Pierre	X				D'HEILLY	William		X		HOURS Cyrille
POURRIERE	Denis	X						15	03	01	

Conseillers municipaux **en exercice** : 19

Présents (P) : 15

Absents excusés ayant donné procuration : 03

Absents sans procuration : 01

A l'appel des conseillers présents, le quorum tel que défini à l'article Article L2121-17 du Code Général des Collectivités territoriales étant constaté, le Maire a déclaré la séance du conseil municipal ouverte à 18h30.

- 1) Nomination d'un secrétaire de séance,**
M. Jean-Pierre SZYMANSKI a été proposé comme secrétaire de séance.
Vote : Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés
- 2) Délibération n°1 : Compte rendu de séance.**
Adoption du compte rendu de la séance du 10 mars 2023,
Vote : Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés

3) **Délibération n°2 ; Ressources Humaines :**

Création de postes au tableau des effectifs du personnel municipal :

- a. 1 poste de Rédacteur territorial à temps plein
- b. 1 poste d'Adjoint technique à temps plein
- c. 1 poste d'Adjoint administratif à temps non complet (80%)
- d. 4 postes pour accroissement temporaire d'activité d'Adjoints techniques contractuels

Vote : Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés

4) **Délibération n°3 - Finances :**

Adoption du compte de gestion 2022 du budget Principal

Vote : Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés

5) **Délibération n°4 - Finances :**

Adoption du compte de gestion 2022 du budget annexe de l'Eau et de l'Assainissement

Vote : Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés

6) **Délibération n°5 - Finances :**

Adoption du Compte Administratif 2022 du budget Principal

La présidence de séance est confiée ponctuellement à Mme Arlette RUIZ 1^{re} Adjointe S'agissant du Compte Administratif, conformément aux dispositions légales, le Maire s'est retiré de la séance pour le vote.

Vote : Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés

7) **Délibération n°6 - Finances :**

Adoption du Compte Administratif 2022 du budget annexe de l'Eau et de l'Assainissement

La présidence de séance est confiée ponctuellement à Mme Arlette RUIZ 1^{re} Adjointe S'agissant du Compte Administratif, conformément aux dispositions légales, le Maire s'est retiré de la séance pour le vote.

Vote : Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés

8) **Délibération n°7 - Finances :**

Affectation des Résultats pour le budget Principal

Vote : Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés

9) **Délibération n°8 - Finances :**

Affectation des Résultats pour le budget annexe de l'Eau et de l'Assainissement

Vote : Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés

10) **Délibération n°9 – Finances & Imposition :**

Adoption des taxes pour 2023, en stricte reconduction des taux votés et appliqués en 2022

Vote : Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés

11) **Délibération n°10 - Finances :**

Adoption du Budget Primitif pour 2023 pour le budget Principal

Vote : Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés

12) **Délibération n°11 - Finances :**

Adoption du Budget Primitif pour 2023 pour le budget annexe de l'Eau et de l'Assainissement

Vote : Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés

13) **Délibération n°12 – Action sociale :**

Attribution de la subvention annuelle au CCAS

Vote : Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés

L'ordre du jour et les questions étant épuisés, Monsieur le Maire a levé la séance du Conseil Municipal à 20h45.



Le Maire,

E. HUGOU